



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

I.241.4

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

**RÉSEAU NUMÉRIQUE AVEC INTÉGRATION
DES SERVICES (RNIS)
POSSIBILITÉS DE SERVICE**

**TÉLÉSERVICES ASSURÉS PAR UN RNIS :
MODE MIXTE**

Recommandation UIT-T I.241.4

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation I.241.4 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule III.7 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation I.241.4

TÉLÉSERVICES ASSURÉS PAR UN RNIS : MODE MIXTE

(Melbourne, 1988)

4 Mode mixte

La définition en langage clair du service en mode mixte est extraite de la Recommandation F.230.

4.1 *Définition*

Ce service assure des communications combinées texte et télécopie (mode mixte) pour le transfert de poste à poste de documents contenant un mélange d'informations textuelles et d'images fixes. Les attributs de couche supérieure sont fondés sur les Recommandations du CCITT pour le télétexte et pour la télécopie de groupe 4.

4.2 *Description*

Pour complément d'étude.

4.3 *Procédures*

Pour complément d'étude.

4.4 *Possibilités du réseau en matière de taxation*

La présente Recommandation n'envisage pas les principes de taxation. De futures Recommandations de la série D devraient contenir ces renseignements.

Il sera possible de taxer l'abonné avec précision pour le service.

4.5 *Conditions d'interfonctionnement*

Pour complément d'étude.

4.6 *Interaction avec des services supplémentaires*

Pour complément d'étude.

4.7 *Attributs et valeurs des attributs du service mode mixte*

a) *ATTRIBUTS DES COUCHES INFÉRIEURES*

Attributs de transfert d'information

	<i>Possibilité de support en mode circuit</i>	<i>Possibilité de support en mode paquet</i>
1. Mode de transfert d'information	circuit	paquet
2. Débit de transfert d'information	64 kbit/s	le débit instantané maximal d'un circuit virtuel donné est inférieur ou égal au débit maximal du canal d'accès de l'information d'utilisateur et à la classe de débit du circuit virtuel
3. Possibilité de transfert d'information	sans restriction (voir la remarque 1)	sans restriction
4. Structure	non structuré (voir la remarque 2)	intégrité de l'unité de données de service
5. Etablissement de la communication	à la demande	à la demande (CV)/permanent (CVP)
6. Symétrie	bidirectionnelle symétrique	bidirectionnelle symétrique
7. Configuration de la communication	point à point	point à point

Attributs d'accès

	<i>Possibilité de support en mode circuit</i>	<i>Possibilité de support en mode paquet</i>
8. Canal d'accès	canal B pour l'information d'utilisateur canal D pour la signalisation	information d'utilisateur sur circuit virtuel sur canal B ou D. La longueur maximale du paquet et la qualité du service peuvent être limitées en cas d'utilisation du canal D. La signalisation peut être assurée sur le canal D ou sur un circuit virtuel de canal B (voir la remarque 3)
9. Protocole d'accès		
9.1 Protocole d'accès de signalisation de couche 1	Rec. I.430/I.431	Rec. I.430/I.431
9.2 Protocole d'accès de signalisation de couche 2	Rec. I.440/I.441	Rec. I.440/I.441, X.31
Protocole d'accès de signalisation de couche 3	Rec. I.450/I.451	Rec. I.450/I.451, X.31
9.4 Protocole d'accès d'information de couche 1	Rec. I.430/I.431	Rec. I.430/I.431
9.5 Protocole d'accès d'information de couche 2	Rec. X.75 (PLU)	Rec. X.25 (LAPB)
9.6 Protocole d'accès d'information de couche 3	ISO 8208	Rec. X.25 (PCP)

b) *ATTRIBUTS DES COUCHES SUPÉRIEURES*

- 10. Type d'information d'utilisateur : mode mixte
- 11. Fonctions de protocole de couche 4 : X.224, X.214
- 12. Fonctions de protocole de couche 5 : X.225, X.215
- 13. Fonctions de protocole de couche 6 : T.61, X.226, X.216
- 13.1 Résolution [éléments d'image par pouce] : 300 × 300, 240 × 240, 400 × 400 optionnel, 600, 1200
- 14. Fonctions de protocole de couche 7 : T.501, T.522, T.561

c) *ATTRIBUTS GÉNÉRAUX*

- 15. Services supplémentaires assurés : complément d'étude
- 16. Qualité de service : complément d'étude
- 17. Possibilités d'interfonctionnement : télétex RNIS, téléfax 4 RNIS; (autres: complément d'étude)
- 18. Opérationnels et commerciaux : complément d'étude

Remarque 1 - Les arrangements d'interfonctionnement avec des réseaux pouvant effectuer un transfert d'information limité à 64 kbit/s nécessitent des études complémentaires.

Remarque 2 - Même si aucune structure n'est nécessaire, le réseau peut assurer l'intégrité à 8 kHz.

Remarque 3 - Le transfert d'information d'utilisateur sur le canal D via un canal virtuel doit faire l'objet d'un complément d'étude.

4.8 *Fourniture recommandée pour le mode mixte assuré par un RNIS*

- a) Fourniture globale¹: A
- b) Variations des attributs secondaires:
 - 1) Mode de transfert d'information
 - circuit: A
 - paquet: A

2) <i>Etablissement de la communication</i>	<i>Symétrie</i>	<i>Configuration de la communication</i>	<i>Fourniture</i> ¹
à la demande	bidirectionnel symétrique	point à point	E

¹ La définition de E (essentiel), A (additionnel) et EU (études ultérieures) se trouve dans la Recommandation I.240.

3) Accès

Signalisation et GEM (remarque 1)		Information d'utilisateur		Fourniture
Canal et débit	Protocoles	Canal et débit	Protocoles	
Mode circuit				
D(16)	Rec. I.430, I.440, I.441, I.450, I.451 (remarque 2)	B(64)	Rec. I.430, X.75 (PLU), ISO 8208	A
D(64)	Rec. I.431, I.440, I.441, I.450, I.451 (remarque 2)	B(64)	Rec. I.431, X.75 (PLU), ISO 8208	A
Mode paquet				
D(16)	Rec. I.430, I.440, I.441, I.450, I.451, X.31	B(64) ou D (16)	Rec. I.430, X.25 LAPB, X.25 (PCP)	A
D(64)	Rec. I.431, I.440, I.441, I.450, I.451, X.31	B(64)	Rec. I.431, X.25 LAPB, X.25 (PCP)	EU
CV dans canal B(64)	EU	B(64)	EU	EU

Remarque 1 - La définition des protocoles applicables à la gestion, à l'exploitation et la maintenance (GEM) sera étudiée ultérieurement.

Remarque 2 - Services à la demande uniquement. Les autres doivent faire l'objet d'un complément d'étude.

4.9 Description dynamique

La description dynamique du mode circuit se trouve dans la Recommandation I.220.